



5 risques

couverts par le contrat

cyber-sécurité





Atteintes à vos données.

Vos données se trouvent **brutalement cryptées** suite à un **piratage informatique**.

Le contrat Cyber sécurité prend en charge :

- ◆ Les frais d'expertise et d'assistance
- ◆ La reconstitution des données
- ◆ Les frais supplémentaires d'exploitation
- ◆ Les éventuels frais de re-référencement de votre site internet



Cyber détournement de fonds

Votre entreprise peut subir un **vol de trésorerie** ordonné **par un logiciel malveillant**, introduit frauduleusement dans votre système informatique.

Le contrat Cyber sécurité prend en charge :

- ◆ Les frais d'expertise et d'assistance
- ◆ Le remboursement des fonds détournés qui vous appartiennent ou que vous détenez pour le compte de tiers
- ◆ Des préconisations en matière de protection de votre système



Atteintes à votre e-réputation

Votre entreprise peut subir des **diffamations, des injures, des dénigrements sur internet** (sites web, réseaux sociaux, blogs, forums ...) **entachant votre réputation**, voire une divulgation illégale de la vie privée du chef d'entreprise.

Le contrat Cyber sécurité prend en charge :

- ◆ L'intervention d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage ou noyage de ces données préjudiciables
- ◆ Les frais de protection juridique



Vol de données personnelles

Des données à caractère personnel, que vous exploitez sur votre système informatique, **peuvent être volées** (données personnelles de vos clients ou salariés, codes d'accès, coordonnées bancaires, informations médicales...).

Le contrat Cyber sécurité prend en charge :

Les frais d'expertise et d'assistance pour :

- ◆ Identifier l'origine, le mécanisme et l'étendue du vol de données
- ◆ Identifier les zones informatiques impactées par le vol de données personnelles
- ◆ Formuler des préconisations en matière de protection de votre système informatique

Les frais de notification :

- ◆ Les frais exposés dans le cadre du contrôle de la CNIL
- ◆ Les frais de notification aux personnes concernées par la violation de données à caractère personnel, imposés par la CNIL



Détournement de votre ligne téléphonique

Vous subissez une **surfacturation de vos factures de téléphone** due à un détournement de votre ligne téléphonique.

Le contrat Cyber sécurité prend en charge :

- ◆ Les pertes pécuniaires
- ◆ Les frais d'expertise et d'assistance informatique engagés

pour :

- Identifier l'origine et le mécanisme du détournement frauduleux
- Rechercher les éventuelles zones impactées sur votre système informatique
- Formuler des préconisations en matière de protection et de sécurisation de votre système informatique

Vous souhaitez plus d'informations,
sur les garanties Cyber-risque,
prenez contact avec nous
pour une étude personnalisée.



info@hinault-assurances.com



03 83 40 18 23

